



Le Busca, notre quartier

Toulouse, le 09 février 2026

Monsieur le président de l'association Le Busca, notre quartier,

Je tenais tout d'abord à saluer les actions de votre association qui porte l'enjeu du vivre ensemble au cœur de son projet et contribue à améliorer la vie du quartier. Dans le cadre de la "Fabrique des Quartiers" que nous voulons mettre en place lors du prochain mandat, en lien étroit avec les acteurs du quartier et ses habitantEs, votre association aura un rôle essentiel dans le renouvellement de la démocratie locale que nous souhaitons impulser.

1) Aménagement du quartier

Vous nous interrogez sur l'adaptation du quartier du Busca au changement climatique. Nous souhaitons végétaliser massivement et équitablement la ville pour lutter contre les îlots de chaleur urbain en augmentant fortement la canopée dans tous les quartiers, en favorisant la plantation d'arbres notamment fruitiers et en protégeant les arbres d'intérêt patrimonial. Nous lancerons aussi un plan pour transformer progressivement des surfaces imperméabilisées inutiles en "sols vivants" pour réduire les îlots de chaleur urbain, pour favoriser l'infiltration de l'eau et pour renforcer la biodiversité. Cela se concrétisera par des réaménagements de rues qui participeront à la réalisation de ces objectifs. Vous nous demandez les rues concernées ainsi que leur ordre avec des échéances. Ces choix se feront de manière concertée à travers l'élaboration en début de mandat d'un "projet de quartier" et d'une feuille de route des actions à réaliser pour mettre en oeuvre ce projet de quartier à court, moyen et long terme, cela dans un dialogue continu avec les habitantEs et les acteurs du quartier dont votre association. Parmi les rues que vous citez, la rue des 36 Ponts est emblématique des voies qui nécessitent

Retrouvez nous sur les réseaux : <https://linktr.ee/VivreMieux.Toulouse>



d'être végétalisée en travaillant aussi sur l'infiltration de l'eau, ainsi qu'en améliorant la sécurité des cyclistes. Nous aurons l'occasion d'échanger avec votre association ainsi qu'avec le Comité de quartier Saint-Michel et l'association 2 Pieds 2 Roues sur le projet de rénovation de cette voie qui est déjà prévu par le Territoire Centre.

Concernant la place Henri Russell, plusieurs projets très intéressants avaient été soumis dans le cadre de "Mes idées pour mon quartier" pour le budget participatif 2023 et retenus comme lauréat avec le budget de 200 000 € que vous indiquez. Le réaménagement de cette place pourra être abordé lors de l'élaboration du projet de quartier en début de mandat.

Nous souhaitons réaliser un inventaire du patrimoine bâti et végétal, public et privé, à prendre en compte dans les opérations d'aménagement et à protéger dans les documents d'urbanisme.

Vous abordez aussi le devenir du site de l'ancienne maison d'arrêt Saint-Michel. Concernant le Castelet qui est géré par la Ville de Toulouse, nous examinerons avec les services en charge du Castelet les besoins d'extension de leurs locaux avant d'échanger avec les associations du quartier et les associations mémorielles sur les éventuels projets de travaux à réaliser au 1er étage et dans les combles du Castelet. Quant au reste du site, propriété du Ministère de la justice, nous tenons à féliciter votre association pour le travail qu'elle a réalisé et qui a contribué à ce que le projet de Cité de la musique devienne sérieux. Nous regrettons que le maire président sortant n'ait pas prévu de financement pour ce projet au plan pluriannuel d'investissement de la Métropole et donc ne se soit pas mis en situation de pouvoir demander un financement de l'Etat sur ce projet. Depuis, le Ministère de la justice a décidé de conserver ce site pour y développer une cité judiciaire, ce qui répond à un besoin important déjà identifié à la réalisation du Palais de justice et il est devenu encore plus urgent d'y répondre. Bien évidemment, la Ville et la Métropole seront moteurs et partie prenante de ce projet à plusieurs titres. Nous soutenons ce projet du Ministère de la justice dans la mesure où il prévoit de conserver les bâtiments d'origine de la prison Saint-Michel (rotonde centrale et ses branches). Dans la continuité du maire président sortant, nous soutiendrons aussi la réalisation d'un jardin public municipal sur ce site. La Ville et la Métropole seront associés à ce projet du Ministère de la justice que nous souhaitons accompagner pour avoir une vision d'ensemble de ses différentes composantes du projet qui incluent le Castelet et un jardin public municipal, afin qu'elles fonctionnent ensemble et se complètent. Nous soutiendrons donc l'organisation d'une concertation avec les associations de quartier avec un accompagnement par des urbanistes pour élaborer différents scénarii indicatifs d'aménagement de l'ensemble du site.

2) Circulation, transport et mobilité

Vous nous interrogez sur nos propositions sur l'avenue Crampel et l'allée des Demoiselles. Concernant l'avenue Crampel, nous souhaitons sécuriser les déplacements des cyclistes, améliorer celui des piétons, tout en conservant le double alignement de platanes. Nous engagerons donc une concertation

notamment avec votre association pour élaborer ensemble un plan de circulation à une échelle plus vaste que celle du quartier sur le principe PICTA (Piéton > Cycle > Transport en commun > Automobile). Ce sera une première étape déterminante sur les possibilités d'évolution des mobilités sur l'avenue Crampel.

Quant à l'allée des Demoiselles, nous n'avons pas identifié de difficultés particulières concernant la circulation, les transports et la mobilité. Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à les préciser

Enfin, la rue des 36 Ponts a été abordée plus haut sous l'angle de la végétalisation. Si vous avez des questions concernant la circulation, les transports et la mobilité sur cette voie, nous serions intéressés que vous les précisiez. De notre côté, nous avons déjà repéré des difficultés pour les cyclistes à contre-sens par rapport aux voitures entre la place du Busca et la rue Joly.

Votre question "Pensez-vous que l'offre Tisséo entre le Pont des Demoiselles et le métro St Michel est correcte" nous interroge car Tisséo Voyageurs ne propose pas de transports en commun reliant directement le pont des Demoiselles et la station de métro Saint-Michel Marcel Langer. Faut-il comprendre que vous demandez une desserte en transport en commun sur l'axe boulevard Delacourtie - avenue Crampel ? Si vous avez une demande à ce sujet, nous vous invitons à la préciser.

Nous portons un programme ambitieux de "parc des trois canaux" qui inclut le canal du Midi où nous souhaitons réduire la place de la voiture, valoriser le patrimoine notamment aux cales du Radoub et créer de nouvelles passerelles. Ce projet doit permettre de restaurer écologiquement les berges, créer des ponts et accès à l'eau, de disposer de cheminements piétons accessibles PMR, d'améliorer le partage piétons / cycles, d'installer du mobilier urbain et des parcours pédagogiques, de créer des passerelles pour le lien entre centre-ville et faubourgs. Il sera élaboré en co-construction avec les habitantEs dont votre association, les commerçants et autres acteurs de la société civile avec une étude globale du plan de circulation, un plan-guide et un phasage par tronçons, une équipe pluridisciplinaire pour l'accompagner, un travail étroit avec les institutions (VNF, ABF, DDT) et les partenaires publics. La réalisation de ce projet co-construit se fera sur plusieurs mandats dans une vision globale et de la ville avec un nouveau Plan de Mobilités.

Quant à votre question sur une éventuelle prolongation du tramway qui a son terminus à l'arrêt Palais de justice, nous étudierons sa prolongation jusqu'à la station François Verdier pour une correspondance avec la future 3e ligne de métro.

3) Culture, patrimoine et vie du quartier

Vous nous demandez notre position sur les travaux de rénovation à mener au musée Georges Labit consacré aux arts de l'Asie et de l'Egypte antique, situé dans le quartier Monplaisir, qui est fermé depuis septembre 2022 suite à des

désordres structurels importants. Nous ferons en début de mandat un audit précis des travaux nécessaires pour une réouverture au public du musée Georges Labit avant de les engager.

Vous nous interrogez sur l'établissement d'un lieu de partage où associations, jeunes, seniors... pourraient se retrouver dans votre quartier. Cela fera partie des sujets que vous pourrez aborder lors de l'élaboration du projet de quartier. Une des pistes à explorer sera de permettre l'ouverture d'une partie de l'école Jean Jaurès, située au coeur du quartier du Busca, pour qu'elle puisse servir, hors temps scolaire, de lieu de vie du quartier, de fraîcheur et de lien social, ce qui est déjà en partie le cas.

Vous nous demandez si nous sommes favorables à l'installation de "panneaux d'affichage/information". Il serait utile que vous précisiez votre demande. S'agit-il des panneaux d'expression libre ? Des panneaux d'affichage réglementaire qui servent notamment pour annoncer les enquêtes publiques ? Des vitrines où des informations seraient affichées ? De panneau électronique d'informations municipales ? Nous vous invitons à préciser votre besoin afin que nous puissions vous répondre. Concernant les panneaux d'expression libre, nous souhaitons revenir sur leur disparition dans certains quartiers ainsi que sur l'absence de contrôle et a fortiori de sanctions face à leur utilisation illégale pour annoncer des événements commerciaux tels que des concerts.

Vous nous interrogez sur la pertinence d'un "parcours fléché pour une balade patrimoniale et historique du quartier". Nous tenons d'abord à vous féliciter pour l'organisation par votre association de balades patrimoniales dans le quartier du Busca. Nous souhaitons réaliser un inventaire du patrimoine bâti et végétal, public et privé, à prendre en compte dans les opérations d'aménagement et à protéger dans les documents d'urbanisme. Le travail de votre association sur le patrimoine historique du quartier du Busca sera très utile pour enrichir la politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et végétal de qualité que nous souhaitons mettre en œuvre pour renforcer l'identité du quartier du Busca et plus largement des faubourgs de la ville. Nous sommes aussi favorables à ce que ces éléments du patrimoine bâti et végétal de votre quartier puissent être reliés à travers un parcours.

4) Citoyenneté et incivilité

Vous nous interrogez sur la lutte contre l'affichage sauvage de type épavistes à tous les carrefours, une incivilité que vous placez aussi sous l'angle de la citoyenneté. Effectivement, les "citoyens" peuvent faire appel au service Allô Toulouse lorsqu'il y a des affichages sauvages pour qu'ils soient retirés. S'il y a des dysfonctionnements dans l'efficacité de ce service, nous y remédierons.

5) Administration

Vous nous demandez "Quid d'une mairie annexe du Busca ?".

L'accès aux services municipaux par les Maisons Toulouse Services, les mairies annexes et les MairieBus sera un des sujets essentiels à aborder dans les projets de quartier co-construits en début de mandat dans un objectif d'équilibre territorial entre les quartiers. Notre ambition est de mettre en réseau ces équipements et d'autres équipements publics comme les écoles pour qu'ils servent de Maisons communes pour la démocratie vivante dans chaque quartier, ouverte à la vie citoyenne et à la co-construction de l'action publique, en commençant par réouvrir le Capitole aux débats, participations, rencontres, expositions. La couverture géographique de ce réseau devra être travaillée avec les associations de quartier.

Vous nous demandez si nous pensons "rajouter des bureaux de votes pour lutter contre l'abstention électorale". Nous vous rejoignons sur le besoin de lutter contre l'abstention électorale qui augmente depuis plusieurs décennies pour différentes raisons, comme la défiance à l'égard de la démocratie représentative. Pour cela, nous souhaitons renouer des relations de confiance entre les élus municipaux et les acteurs de la société civile, à travers une démocratie vivante (les mesures de notre programme à ce sujet sont sur le site internet de notre liste). Dans certains cas, l'abstention peut venir de l'éloignement des lieux de vote. Quoi qu'il en soit, nous proposerons au préfet de rétablir des lieux de vote supprimés dans plusieurs quartiers de Toulouse, comme à Fontaine-Lestang, aux Pradettes et à Saint-Michel, pour que les habitantEs concernés puissent à nouveau voter au plus près de chez eux. Nous n'avons pas constaté de changement dans les lieux de vote pour les habitantEs du quartier du Busca (bureaux de vote 48, 49, 50 et 53) qui continuent de voter à l'école Jean Jaurès au cœur du quartier. Si vous avez une demande à ce sujet, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous la faire connaître. Quant à l'ajout de bureaux de vote que vous abordez, des bureaux de vote sont régulièrement ajoutés avec la création de nouveaux quartiers et l'augmentation de la population de quartiers existants.

Nous sommes à votre disposition pour approfondir nos échanges et nous espérons pouvoir travailler ensemble au cours du mandat qui vient.

Je vous remercie encore une fois pour la qualité de votre travail et pour votre implication. Je tiens à vous assurer de toute mon attention à la vie associative et citoyenne des quartiers toulousains.

Avec mes sincères salutations,

François Briançon,
Tête de liste de la Gauche Unie
Pour Vivre Mieux à Toulouse 2026



François Briançon